

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-428

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Plan de relance »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

| Programmes | + | - |
|--|------------|------------|
| Écologie | 0 | 0 |
| Compétitivité | 0 | 90 000 000 |
| Cohésion | 0 | 0 |
| Elargissement de la prime Covid aux agents d'entretien (<i>ligne nouvelle</i>) | 90 000 000 | 0 |
| TOTAUX | 90 000 000 | 90 000 000 |
| SOLDE | 0 | |

EXPOSÉ SOMMAIRE

« Est ce qu'on va la toucher, nous, la prime ? » Géraldine est agent d'entretien au Centre hospitalier universitaire d'Amiens, via Onet. Elle a poursuivi sa tâche, par temps de covid 19, nettoyant avec

un virucide : « On a demandé à être reconnu. Pas forcément avoir les mille euros, mais au moins un geste. Les soignants reçoivent une aide pour le carburant, pas nous... » Le président de la République, durant cette crise, a « salué l'ensemble des femmes et des hommes qui sont en deuxième ligne, qui permettent à nos soignants de soigner et au pays de continuer à vivre, ce sont les femmes et les hommes qui transportent, qui hébergent, qui nettoient... » Et durant un second discours, M. Emmanuel Macron a cité la déclaration des droits de l'Homme : « Il nous faudra nous rappeler aussi que notre pays, aujourd'hui, tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal. » Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». Ces mots, les Français les ont écrits il y a plus de 200 ans. Nous devons aujourd'hui reprendre le flambeau et donner toute sa force à ce principe. »

Cette amendement vise à reconnaître tel que promis par le président de la République les femmes et les hommes de ménage qui ont œuvré lors du Covid pour assurer l'entretien des hôpitaux français.

En ce sens, le présent amendement vise à annuler au sein de la mission « Plan de relance », 90 millions d'euros de crédits en AE et CP pour l'action 04 du programme 363 « Compétitivité » et à ouvrir, en conséquence, 90 millions d'euros en AE et CP pour l'action 01 d'un nouveau programme nommé « Elargissement de la prime Covid aux agents d'entretien ».

Les règles de recevabilité nous obligent à gager via un transfert de crédits provenant d'un autre programme de la mission. Nous appelons néanmoins le Gouvernement à lever le gage.